

2/91, à fournir de l'aide alimentaire et d'autres formes d'assistance humanitaire.

Nous venons d'octroyer un montant supplémentaire de 5 millions de dollars à cet effet, ce qui porte la contribution du Canada en aide humanitaire, depuis le coup d'État, à 7,5 millions de dollars. J'encourage tous les gouvernements à contribuer à alléger les souffrances du peuple haïtien.

Au Pérou, deux missions de l'OEA ont rencontré des représentants de tous les courants démocratiques de la scène politique. Je me suis réjouie de ce que le Canada ait pu y participer. Et nos efforts ont bien été couronnés de succès, puisque le président Fujimori s'est senti obligé de comparaître devant nous.

Je suis déçue de son manque persistant de souplesse, mais le fait qu'il ait accédé à notre demande de mise en place d'une assemblée constituante élue me semble encourageant.

Nous devons continuer à faire pression sur le gouvernement du Pérou pour un retour rapide et complet de la démocratie. Et nous ne devons pas avoir peur de prendre d'autres mesures s'il le faut.

Il incombe aux Péruviens de retrouver la voie de la démocratie. Mais, si leurs dirigeants leur proposent des moyens irréguliers d'y parvenir, nous ne devons pas les sanctionner.

Le Canada refusera d'accorder le même niveau d'aide économique à un régime qui prive son peuple de démocratie. L'aide humanitaire se poursuivra, mais l'appui direct apporté au gouvernement sera suspendu jusqu'à ce que la démocratie soit entièrement restaurée. Nous n'entreprendrons pas les relations habituelles avec ce président.

Le Canada a appuyé les efforts de l'OEA pour rétablir la démocratie constitutionnelle en adoptant une attitude ferme, que certains qualifieraient même d'intransigeante, non pas parce que nous souhaitons imposer une forme ou un modèle particulier de démocratie à un État membre. Une telle démarche ne constitue pas une solution durable. Nous savons parfaitement bien qu'il n'existe pas de modèle universel de démocratie pouvant être appliqué d'un pays à l'autre.

Des représentants de régimes présidentiels et parlementaires, de systèmes fédéraux et unitaires, dotés de mécanismes officiels et officieux de dialogue national, sont ici, dans cette salle.

Il n'y a pas deux systèmes identiques. Chacun a bien servi sa population et a connu des difficultés.